

Carte des titres miniers

**Statut:**  
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion  
D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité  
B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désistement, R-Révoqué  
P-En attente de renouvellement, U-Refusé

**Statut:**  
A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité  
N-Refus de renouveler, Z-Désistement  
R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Statut du site d'extraction:**  
O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

**Substance extraite:**  
G Gravier, C Dolomite, U Autre  
D Sable de silice, F Ferromanganés, P Ferme concédée, X Calcite  
C Calcifère, J Terre jaune, J Ressou miniers, Y Carbone  
E Minerai de fer, M Minerai de manganèse, S Sable, R Ressou miniers  
E Minerai de silice, N Terre noire, T Tourbe

**Contrainte à l'activité minière**

**Contrainte majeure**

Territoire réservé à l'État ou soustrait au régime de la désignation sur carte  
ou par l'effet d'une autre loi

Périmètre urbanisé

Territoire soustrait au régime de la désignation sur carte  
par arrêté ministériel  
de restriction d'exploitation minière pour le pétrole  
et le gaz naturel (sans permis)

Territoire où le droit de jalonner et de désigner sur carte  
est temporairement suspendu

Territoire faisant l'objet d'un renvoi au ministre

Territoire incompatible avec l'activité minière

**Contrainte mineure**

Territoire où l'exercice d'activités minières est assujéti  
à des conditions et obligations déterminées par le ministre

Territoire faisant l'objet d'une étude par le ministre

**À titre indicatif**

Information à titre indicatif

**Entente d'Eeyou Istchee Baie-James**

Terres de catégorie II

Terres de catégorie III

**Entente Première Nation Abitibiwinini**

Entente Pilagan

**Entente de principe d'ordre générale (EPOG)**

Nissinan de Bétiame, Essipit, Mashewish, Nutsukuan

**Frontières**

Frontière internationale

Frontière interprovinciale

Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative  
au centre de la carte en 1998  
est de 10°41' ouest avec une  
variation annuelle déclinatoire de 0,57"

Système de référence géodésique North American 1983  
Projection UTM (Universal Transverse Mercator)  
ZONE 18

48°30'00" Coordonnée géographique  
648000m.E. Coordonnée UTM, Zone 18

**Échelle 1:50 000**

1000 0 1000 2000 3000  
mètres

**AVIS IMPORTANT**

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de  
différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un  
plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation  
des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée  
qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie  
et des Ressources naturelles décline toute responsabilité  
pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit  
aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

32B05	32B06	32B07
32B08	32B09	32B10
32B11	32B12	32B13

